



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070052

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/04/2024 9H27 C:000863 I:08148
V/REF : BE4G6-7227
V/Email reçu le Vendredi 19/04/2024 à 9H27

3F OCCITANIE
Budget Agence 3F Occitanie
TSA 21367
75621 PARIS CEDEX 13

IMMEUBLE : 5 SENS
26 RUE DE LA CHENAIE
34000 MONTPELLIER

Montpellier, le 01 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 26 RUE DE LA CHENAIE - MME NOWAK 06 63377226 -
LOCATAIRE DU DESSUS BAHINGA JEAN DE DIEU 07 51156492

MOTIF : INFILTRATION PLAFOND DE LA CUISINE

Donneur d'ordre : M. F LAKHDAR AZZOUZ

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 23/04/2024 A 09H15
APRES INSPECTION DU LOGEMENT DU DESSUS, NOUS DEVONS INSPECTER LA GAINÉ
TECHNIQUE DANS LE SALON POUR VÉRIFIER S'IL N'Y A PAS DE FUITE A
L'INTÉRIEUR, EN CRÉANT UNE TRAPPE DE VISITE SUR LA GAINÉ EN 20X20
A REPROGRAMMER

LE 02/05/2024 A 09H30
RECHERCHE DE FUITE DESTRUCTRICE EFFECTUÉE
PRÉSENCE DE MOISSURE AU NIVEAU DU PLAFOND DE LA GAINÉ TECHNIQUE.
L'INFILTRATION PROVIENDRAIT VISUELLEMENT DU CONDUIT DE VMC CAR ELLE NE
FONCTIONNAIT PLUS DEPUIS PLUS DE 2 MOIS
CRÉATION D'UNE TRAPPE DE VISITE EFFECTUÉE
NOUS ÉLABORONS LES CONSIGNES DE CHANTIER
NETTOYAGE ET REPLI

OBSERVATIONS : FJ AB Email envoyé le 19/05/24 à 18H56 Mr R. ARFAOUI

FJ AB Email envoyé le 19/05/24 à 18H55 Mr F. AZZIYZ FOUAD

BONJOUR,
NOUS VOUS PRÉCONISONS DE FAIRE VÉRIFIER L'ÉTANCHÉITÉ DE LA VMC SUR LE
TOIT PAR UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE
CORDIALEMENT



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070052

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau (exemple: fuite au 8ème étage et présence d'eau au niveau -1 qui nécessite le contrôle de 10 niveaux).
A chaque intervention il faut prendre rendez-vous avec l'occupant (si nécessaire) et déplacer un véhicule spécialisé avec son personnel.

Lors de nos travaux de recherche de fuite nous essayons si possible de déterminer l'origine de la fuite (voir notre bon de travail).
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de recherche que nous arrivons à déterminer l'emplacement de la fuite et y remédier si le client nous en donne l'ordre.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	RECHERCHE DE FUITE DESTRUCTIVE	51	350,00	350,00
TOTAL H.T.				350,00
T.V.A. a 10,00%				35,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>385,00</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070052

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Organisme - Fournisseur	
3F OCCITANIE Budg Agence 3F Occitanie Adresse de facturation TSA 21367 75621 PARIS CEDEX 13 Emetteur : FOUAD LAKHDAR AZZOUZ - Gardien/Gestionnaire Immeubles Tel : E-mail : fouad.lakhdar-azzouz@groupe3f.fr	SERVIMO MEDITERRANEE SIEGE SOCIAL 22 rue ALBERTO SANTOS DUMONT 34430 ST JEAN DE VEDAS Le 25/06/2024

Lieu d'intervention
G326L / G326L-1121 APT:1121 RESIDENCE 5 SENS - BAT A rue DE LA CHENAIE 34000 MONTPELLIER 2ème étage Locataire : Alexandra NOWAK Tél port : 0663377226 Tél fixe : 0983989616

Description
Recherche de fuite destructive plafond cuisine Locataire du dessus lgt 1131 07 51 14 64 92

Dates d'intervention	Marché
Début : 10/06/2024 - Fin : 17/06/2024	

Prestations						
Code	Description	Emplacement	P.U.HT	Qté	Mnt.HT	TVA
ENTRE.PLOMB.16	Recherchsuppres° Fuite/Collet		350,00	1	350,00	10%

Montant total HT (euros)	350,00
Montant total TVA (euros)	35,00
Montant total TTC (euros)	385,00

G326L-1121 - MONTPELLIER 5 SAENS APPT 1121

Signataire : RAMZI ARFAOUI - Chef de secteur 3F

Le Prestataire garantit qu'il met en place toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la protection des données à caractère personnel auxquelles il aura accès ou qui lui seront communiquées dans le cadre de l'exécution de la présente commande, notamment leur sécurité et leur confidentialité, conformément aux exigences de la réglementation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel.

Sauf dispositions contraires, le Prestataire s'engage à l'issue des prestations à procéder à la suppression des données à caractère personnel qui lui ont été communiquées à la seule fin de réalisation de celles-ci.

N° Engagement: **BE4G6-7227****ATTESTATION SIMPLIFIEE¹**

N° Contrat/Marché :

N° Fournisseur : **SERVIMO MEDITERRANEE**N° ESI: **G326L-1121****① IDENTITE DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT**

Je soussigné(e) :

Nom : 3F OCCITANIE Prénom :

Adresse : 12 RUE JULES FERRY Commune : MAZAMET Code postal : 81200

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel

 ☒ immeuble collectif

 ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

☒ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion **de plus de 50 %** des millièmes de l'immeuble☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usageAdresse² : RUE DE LA CHENAIE Commune : MONTPELLIER Code postal : 34000dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :**③ NATURE DES TRAVAUX**J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).☒ n'affectent **pas plus de cinq des six éléments** de second œuvre suivants :**Cochez les cases correspondant aux éléments affectés** : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10%.☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5%.**④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIECES JUSTIFICATIVES**

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20% ou 10 %) et le montant effectivement payé, TVA au taux de :

- 10% pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5% pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à MAZAMET, le 25/06/2024

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.